

ciboire et l'hostie élevée au-dessus de sa tête, tandis que celle-ci s'abîmait dans une adoration profonde !...

—Ah ! s'écriait-il, les mains du prêtre qui touchent Jésus, qui le gardent, qui le donnent, qu'elles sont belles ! qu'elles doivent être pures !... Quelle confusion quand je suis à l'autel ! Faire descendre le Roi du ciel, Jésus, par une simple parole, et le tenir dans ses mains, ah ! quelle confusion !

—Il y a bientôt quarante-sept ans, disait-il en mars 1878, que je suis prêtre, quarante-sept ans que j'immole chaque jour la sainte Victime ! Je devrais être au-dessus des chérubins, des séraphins, et, hélas ! que je suis loin d'eux ! Ah ! c'est à l'autel que j'ai honte !

Et il entrecoupait ces paroles de soupirs et de sanglots. L'année suivante il disait encore :

—Depuis quarante-huit ans que je suis prêtre, Jésus nem'a pas désobéi une seule fois ; aussi j'ai honte souvent de voir comment un Dieu obéit à la parole d'un néant tel que moi !

Il ajoutait avec un indicible accent de respect et de tendre dévotion :

—Je n'ai pas laissé une seule messe par ma faute depuis que je suis prêtre. Et quand j'en disais deux ! ah ! c'était l'abondance alors : ce temps est passé maintenant !"



De la Renovation des Saintes Espèces.



La rubrique du Rituel romain s'exprime ainsi : *Sanctissimæ Eucharistiæ particulas frequenter renovabit (Sacerdos)*. Quel espace de temps faut-il comprendre par le mot *frequenter* ? La question est résolue par l'autorité de deux décrets : un de la Congrégation des Evêques, en date du 5 avril 1575, décret XVII, lequel prescrit que la rénovation se fasse au moins tous les huit jours ; et l'autre de la Congrégation des Rites, désignant le même intervalle de temps (3 Sept. 1672, *in Conchen.*, No. 2602). Saint Charles ordonne la même chose ; *Act. Eccl. Mediol.*, pars IV, *Instructio Euch.*, § De Custodia, p. 424.

En Belgique néanmoins, disent les "Mélanges théologiques", selon les statuts récents approuvés par le Saint-Siège, on permet un intervalle de quinze jours, hors le cas d'une saison pluvieuse.